

Du diagnostic à l'action : 14 propositions pour simplifier le cadre réglementaire et lever les freins au développement du tourisme

Publié le 15 septembre 2026

Après avoir conduit en 2025 une étude prospective sur la compétitivité et l'attractivité du tourisme français à l'horizon 2035-2040, la commission Destination France Tourisme du Medef poursuit ses travaux avec une première déclinaison opérationnelle.

À partir des difficultés rencontrées par les entreprises et les fédérations professionnelles, la commission a identifié 14 propositions ciblées pour faciliter l'investissement et le recrutement et réduire les coûts et délais administratifs : simplification de procédures longues et coûteuses, suppression de formalités devenues inadaptées, allègement des démarches liées au logement des travailleurs saisonniers ou encore clarification de certaines règles administratives.

Dans un contexte législatif contraint, la commission privilégie les leviers réglementaires et administratifs susceptibles d'être actionnés à court terme, afin d'obtenir des avancées concrètes pour les entreprises du tourisme.

L'étude a été remise à Serge Papin, ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, le 14 septembre 2026.